



UNIVERSITE DE PROVENCE
Département d'Anthropologie

Master d'anthropologie
Spécialité 4 professionnelle

« Anthropologie & Métiers du Développement durable »

CURSUS



2008 – 2009

MAISON MÉDITERRANÉENNE DES SCIENCES DE L'HOMME
5 rue du Château de l'Horloge - B.P. 647 13094 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2 France
http://www.mmsh.univ-aix.fr/ethnologie/d_masterpro/Master.professionnel.html

Sommaire

Présentation du master professionnel.....	3
Les objectifs professionnels de la formation.....	3
L'anthropologie appliquée au développement durable	3
Domaines d'emplois.....	4
Débouchés	4
La formation.....	5
Le public visé par cette formation	5
L'objectif de la formation	5
Organisation pédagogique du Master	6
1 Conditions d'admission	7
Accès à la 1ère année du Master professionnel	7
Accès à la 2ème année du Master professionnel	7
2. Procédure d'inscription	7
4 Secrétariat pédagogique	8
5 Équipe enseignante	9
6 Bibliothèques	9
7 Institutions & laboratoires d'appui à la formation	9
Le cursus	11
1 Les cours	11
2 Le stage et les difficultés de la pratique professionnelle.....	11
3 L'acquisition des compétences par le cursus	12
Les compétences disciplinaires : les savoirs	12
Les compétences méthodologiques : les savoirs faire.....	12
Les compétences professionnelles : savoirs faire et savoirs être	13
4 Contrôle des connaissances	13
5 Le programme des enseignements par semestre	15
Première année / Semestre 1.....	15
Première année / Semestre 2.....	15
Deuxième année / Semestre 3 :	15
Deuxième année / Semestre 3 :.....	15
6 Contrôle des connaissances	16
Liste des Unités d'enseignement de la spécialité.....	17
Semestre 1	17
Semestre 2	20
Semestre 3	23
Semestre 4	25

Présentation du Master professionnel

Les informations relatives à l'organisation de cette spécialité professionnelle du master d'anthropologie sont présentées dans cette plaquette et sur le site internet du département que les étudiants inscrits sont invités à consulter.

Dans le monde entier, les réalités sociales et économiques se transforment à un rythme dramatique qui accentue la nécessité de former nos jeunes anthropologues professionnels en conséquence. Avec l'accélération de la globalisation, des innovations technologiques, l'amélioration de la coopération interdisciplinaire et un engagement plus important dans l'arène des programmes de développement et des politiques publiques, les anthropologues appliqués doivent être formés à de multiples niveaux d'intervention¹. Le temps est donc venu pour l'anthropologie de consolider sa place dans le champ du développement durable.

Les objectifs professionnels de la formation

Aujourd'hui, les étudiants doivent donc être préparés à travailler dans un monde globalisé, ils doivent être préparés à appliquer leur compétence anthropologique à la compréhension de situations pluriculturelles, culturellement hétérogènes, en perpétuel changement, où l'identité individuelle et le statut sont des processus en construction permanente dans des contextes mouvants.

On constate en effet, l'émergence de *nouvelles pratiques professionnelles* dans le secteur du développement des pays du Sud et dans ce contexte, l'analyse anthropologique des problèmes rencontrés apparaît comme une nécessité de plus en plus évidente à un nombre croissant d'acteurs de terrain.

L'objectif de cette formation en "anthropologie et métiers du développement durable" est donc de répondre à ces besoins en compétences nouvelles qu'exigent les nouveaux métiers du développement participant à la mise en place des politiques publiques et des programmes de développement durable dans les pays du Sud.

L'anthropologie appliquée au développement durable

L'anthropologie appliquée utilise les théories, la méthode et les découvertes ethnographiques de l'anthropologie sociale et culturelle pour la recherche et l'action. Elle s'appuie sur la méthode ethnographique de collecte et d'analyse des données qualitatives qui est unique et originale. Son caractère inductif et exploratoire est parfaitement adapté à la compréhension des situations complexes et dynamiques où les changements apparaissent à plusieurs niveaux simultanément. Trois niveaux d'instrumentation de la discipline anthropologique apparaissent dominants dans les situations professionnelles :

1. L'étude : l'anthropologie comme outil théorique et méthodologique d'identification et d'analyse des problématiques, des groupes sociaux, des situations, des enjeux et des interactions à prendre en considération lors de la conception d'un projet ;

¹ Les dernières tentatives systématiques d'exploration de ces problèmes remontent à une dizaine d'années (NAPA/SFAA, 1995 , « Guideline for training practicing anthropologists : introduction ».

2. L'intervention: l'anthropologie comme outil théorique et méthodologique de recherche appliquée pour produire les résultats attendus dans les termes de référence d'un projet ;
3. L'évaluation: l'anthropologie comme outil théorique et méthodologique pour évaluer ex-post les objectifs d'un programme de développement réalisé par un projet ;
4. La réflexivité : l'anthropologie comme outil théorique et méthodologique pour analyser les fonctionnements et dysfonctionnements des projets, des politiques publiques ou des discours des agences sur le développement.

Domaines d'emplois

Aujourd'hui, la plupart des anthropologues appliqués sont des praticiens qui utilisent les connaissances interculturelles et la méthode ethnographique pour faire un travail passionnant dans une très grande variété de domaines et dans le monde entier :

- Les politiques publiques et les organisations de développement ;
- Le développement international (agriculture, gouvernance urbaine, approvisionnement en eau, habitat urbain, assainissement, etc.) ;
- Le développement local (l'Etat et ses démembrements : déconcentration, décentralisation, privatisation) ;
- Les formes de mise à disposition et d'accès aux financements, et les démarches géostratégiques ;
- Les questions environnementales, gestion des ressources et conservation de la biodiversité ;
- L'écotourisme et développement communautaire durable ;
- La gestion des ressources culturelles ;
- L'entreprise et le secteur privé formel et informel ;
- Le droit et les pratiques légales ;
- Le développement communautaire ;
- La lutte contre la pauvreté et le développement social ;
- La gestion des conflits ;
- L'humanitaire et le développement social.
- La santé, acteur et systèmes de santé ;
- L'éducation, l'apprentissage, la formation ;

La profession d'anthropologue praticien est dynamique et en constante évolution. Les anthropologues praticiens travaillent en coopération avec des communautés locales, des organisations non gouvernementales (ONG), des bureaux d'études, des entreprises et des organisations gouvernementales ou des collectivités locales au Nord ou au Sud, des agences nationales ou internationales, pour monter, mettre en œuvre et évaluer des programmes, des produits, des services, des politiques publiques, des systèmes éducatifs, des lois et des organisations.

Débouchés

Au Nord comme au Sud, *l'emploi* dans le secteur du développement en général tend à se contractualiser de plus en plus et les fonctions professionnelles réelles renvoient à des postes très divers: expert, assistant technique responsable de programme, chargé d'études, chargé de mission, chef de projet de développement, consultant, etc. Les personnes appelées à occuper ces postes doivent souvent inventer leur métier « sur le tas », en fonction de leurs compétences enrichies et diversifiées par leur expérience du terrain. Selon leur travail, leur mission ou leur fonction, les praticiens en anthropologie (*practicing anthropologists*) peuvent occuper des rôles

très différents. Ils peuvent ainsi occuper successivement ou simultanément plusieurs de ces fonctions :

5. Analyste politique
6. Chargé d'étude
7. Chercheur appliqué
8. Consultant expert d'une zone géographique, de groupes sociaux spécifiques, d'un domaine problématique particulier,
9. Consultant international (appui à la conception et l'adaptation de politiques nationales, contribution aux politiques internationales, à l'évolution de domaines de développement dans plusieurs pays)
10. Evalueur de programme (en cours)
11. Evalueur d'impact (ex post)
12. Formateur
13. Responsable de programme (type : chef de projet)

L'anthropologie appliquée renvoie donc à un grand nombre d'activités variées dans lesquelles on ne s'attendrait pas à la rencontrer. Ce qui donne sa cohérence au métier d'anthropologue praticien, c'est une capacité commune à anticiper et si nécessaire à résoudre de manière créative et innovante des problèmes de compréhension des situations sociales, humaines, organisationnelles, etc.

Pour l'employeur, les anthropologues praticiens sont des « *problem solvers* ». Ils ont une approche des problèmes par l'enchevêtrement des logiques et des normes sociales. Ils respectent et prennent en compte les différences de point de vue (culturel, professionnel, idéologique) des acteurs en « interface ». Ils savent aussi comment décrire et mettre en perspective les faits, les réseaux sociaux, les catégories sociales, les communautés, les migrations, le genre, les marchés, les entreprises, l'architecture, la famille, les institutions, les politiques ou les systèmes de pensée grâce à une méthode ethnographique rigoureuse.

La flexibilité des possibilités de carrière qui s'offrent à eux découle de la capacité d'adaptation professionnelle importante des anthropologues appliqués. Ce qui signifie aussi que les institutions ou les organisations commanditaires ont des attentes, qu'elles portent des enjeux que le recours à des anthropologues praticiens permettra d'atteindre.

La formation

Le public visé par cette formation

La spécialité professionnelle du master d'anthropologie s'adresse à des anthropologues (niveau L3 ou M1 recherche), à des étudiants titulaires d'une licence SHS (sociologie, géographie, ethnologie, histoire) ou d'un diplôme de sciences politiques ainsi qu'à des professionnels du développement durable, de la coopération ou de l'action humanitaire.

L'objectif de la formation

L'objectif général de la formation est donc de donner un savoir anthropologique et des savoir-faire communs pour affronter les problèmes de développement durable en milieu rural ou urbain dans les pays du sud.

La formation est construite sur des cours magistraux, des séminaires, un encadrement individuel par un directeur de recherche, une expérience pratique grâce à un stage et deux expériences théoriques avec les mémoires de première et deuxième année. Le programme est construit en vue de l'acquisition d'un ensemble de compétences en anthropologie appliquée à l'analyse des

organisations sociales et des logiques d'acteur, des interactions et des situations sociales et à l'évaluation de programmes.

L'identification de l'étudiant à la discipline se fera de manière individuelle par sa participation à des colloques et séminaires de laboratoire en anthropologie, à des réseaux d'anthropologie du développement (comme l'APAD) ou des associations d'anthropologues (Association européenne d'anthropologie sociale (EASA), Association française d'anthropologie (AFA), etc.) ou encore des réseaux et associations d'étudiants des sites internet (<http://www.sfaa.net/>).

Ces objectifs de formation expliquent la place privilégiée donnée aux questions de méthode et aux études de cas sur le terrain. L'importance donnée au stage de terrain (12 à 16 semaines) et au mémoire de recherche est, à ce titre, essentielle.

- La capacité à identifier les dynamiques sociales et culturelles qui organisent la cohésion des sociétés qui sont l'objet des actions de développement.
- La capacité à déchiffrer les interférences que les modes de fonctionnements des organismes produisent dans l'évolution des situations et des sociétés assistées afin de faciliter la génération de mécanismes de régulation.
- La capacité à accompagner ces dynamiques afin que ces sociétés s'approprient durablement les interventions dont elles sont l'objet.

Ce Master professionnel se propose donc d'apporter aux futurs acteurs du développement durable dans les domaines économique, politique ou social, rural ou urbain, des compétences susceptibles de rendre l'intervention de développement à la fois plus efficace et surtout mieux appropriable durablement par les acteurs locaux dans la perspective d'un développement soutenable.

Organisation pédagogique du Master

Le master d'anthropologie se compose de deux années de formation. Chaque année poursuit des objectifs pédagogiques spécifiques afin de construire une formation complète et cohérente.

L'offre de formation proposée est construite de manière à décloisonner les cursus en assurant une grande souplesse dans le parcours de formation des étudiants, en proposant des passerelles et en facilitant au maximum le processus d'orientation progressive ou de réorientation par le traitement pédagogique de la diversité des publics en formation.

Chaque étudiant se trouve progressivement confronté aux multiples tâches et exigences de la recherche appliquée. La réalisation en deux ans d'un projet de stage en est l'expression privilégiée. L'étudiant aura un travail personnel important à accomplir : mémoire bibliographique, stage de terrain et mémoire de recherche appliquée à partir de l'expérience de stage. Soit un quart du total des ECTS.

En première année, des modules d'adaptation permettent de répondre aux besoins de formation des étudiants issus d'une autre filière que l'anthropologie.

La première année est constituée d'enseignements obligatoires et optionnels, donnant lieu à des contrôles de connaissance. Elle implique un important travail personnel, à travers la recherche d'un lieu de stage ainsi qu'une recherche bibliographique orientée vers la spécialisation thématique.

La seconde année est essentiellement consacrée à la recherche appliquée en situation de stage. Le rapport de stage devra être soutenu en fin de semestre. A partir de ce rapport et des notes prises pendant le stage, l'étudiant rédigera un mémoire de recherche appliquée qui sera soutenu à la fin du second semestre.

1 Conditions d'admission

La formation s'adresse à des étudiants en formation initiale ou à des professionnels en formation continue. Pour des raisons d'efficacité pédagogique nous restreignons l'inscription en première année à une trentaine d'étudiants. Les conditions d'inscription sont réglées par le Conseil pédagogique en liaison avec l'Administration et le Conseil scientifique de l'Université.

La durée des études est de deux ans (trois ans sur dérogation pour les étudiants salariés ou en formation continue). Le contact avec les étudiants ainsi que le suivi des problèmes et la réflexion pédagogique sont assurés par le responsable de la spécialité en relation avec la commission Pédagogique de la formation.

Tant pour la première que pour la seconde année, les étudiants désirant s'inscrire au Master professionnel « anthropologie et métiers du développement durable » devront constituer un dossier de demande d'inscription selon les formes requises par l'université (voir ci-dessous).

Accès à la 1^{ère} année du Master professionnel

L'accès est ouvert aux candidats titulaires d'une licence en anthropologie ou d'une licence en SHS (sociologie, ethnologie, géographie, histoire, etc.) ou d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques. Les professionnels doivent justifier au minimum d'un niveau Bac + 3 (ou diplôme étranger de niveau équivalent) et d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

Pour les non anthropologues, la commission pédagogique du master 1^{ère} année décide du contenu des modules d'adaptation que l'étudiant doit *obligatoirement* suivre pour obtenir pour sa mise à niveau dans la discipline anthropologique, en plus des Unités d'enseignements communes et optionnelles du master.

À l'issue de la première année du master, tout étudiant pourra poursuivre ses études vers le Master de recherche en anthropologie, mais sa candidature sera toutefois examinée par un jury d'admission. Il devra prendre un module d'adaptation (en sus des crédits du semestre) de 3 UE maximum qui seront à choisir par le jury d'admission. Les professionnels en formation continue ne pourront pas changer de spécialité.

Accès à la 2^{ème} année du Master professionnel

L'accès au Master professionnel 2^e année est conditionné par l'obtention du diplôme de Master professionnel 1^{ère} année avec une note moyenne suffisante (13/20) et sur avis du jury du diplôme.

Aucun autre diplôme ne permet l'accès de plein droit à la deuxième année. Dans la limite des places disponibles, le recrutement d'autres candidats (titulaires du Master de recherche en anthropologie 1^{ère} année ou d'une autre mention de Master de recherche ou professionnel en Sciences Humaines et Sociales, ou d'un diplôme étranger de niveau équivalent) se fera uniquement sur dossier (cf procédure ci-dessous).

Pour les non anthropologues, la commission pédagogique du master 1^{ère} année décide du contenu des modules d'adaptation que l'étudiant doit *obligatoirement* suivre pour obtenir pour sa mise à niveau dans la discipline anthropologique, en plus des Unités d'enseignements communes et optionnelles du master.

2. Procédure d'inscription

Le dossier d'inscription comprend :

1. Une fiche de candidature téléchargeable sur le site du département.
2. Un **Curriculum Vitae** (une version papier et une version électronique adressées au secrétariat et au responsable de spécialité).

3. Une **lettre de motivation** qui consiste en une note de 4 pages où le candidat expose et définit ses objectifs de formation et le contenu de son projet professionnel. L'ensemble devra témoigner d'une conception lucide des situations de développement et la dimension développement durable devra apparaître. Enfin, éventuellement, l'institution ou l'organisation qui pourrait servir de cadre au stage (une version papier et une version électronique adressées au secrétariat et au responsable de spécialité).

5. Une photocopie certifiée conforme des diplômes seulement dans l'envoi du dossier papier ! (accompagnée pour les diplômes étrangers d'une traduction certifiée par les services consulaires ou diplomatiques et d'un extrait d'acte de naissance); Tout dossier incomplet sera refusé.

Ce dossier de demande d'inscription doit être établi à l'attention du responsable de la spécialité professionnelle envoyé par courriel **avant le 30 mai** de l'année universitaire précédant l'inscription à bouju@msh.univ-aix.fr et à masterpro@msh.univ-aix.fr ;

La version papier sera envoyée au :

Master professionnel

Secrétariat du Département d'anthropologie,

5, rue du Château de l'Horloge,

B.P. 647

13094 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2,

Téléphone : 04.42.52.43.21 / Fax : 04.42.52.43.81

Les dossiers feront l'objet d'un examen individualisé par la commission pédagogique du Master professionnel dirigée par le responsable de la spécialité 4.

Les candidatures seront reçues dans la limite des places disponibles dans cette spécialité à savoir plus ou moins 30 étudiants par an.

Après validation par la commission pédagogique, la liste des candidats retenus sera communiquée par courrier et par mail sous réserve de l'accord du conseil scientifique de l'Université de Provence (Le président de l'université se prononce sur l'admission de l'étudiant après avis du responsable de la Mention de Master).

Les candidats retenus devront alors *compléter leur inscription administrative* au bureau 08 de l'Université de Provence (Division de l'Étudiant, Université de Provence).

4 Secrétariat pédagogique

Responsable du master professionnel : Mme **Martine ANDRIEU**

Accueil et réception des étudiants : bureau B176 (MMSH)

- tél. : 04.42.52.43.21 - fax : 04.42.52.43.81

Le secrétariat pédagogique du master est assuré par le département d'anthropologie. Les jours et heures d'ouverture du secrétariat du master professionnel : lundi matin, mercredi matin, vendredi matin.

1°) Les informations concernant le Master professionnel seront diffusées par voie d'affichage sur le panneau du département. Les étudiants du master sont donc invités à le consulter régulièrement. Les panneaux d'affichages fournissent de nombreuses informations utiles : horaires de réception des enseignants, modifications d'emploi du temps, jours et heures de conférences, résultat des examens, annonces diverses.

2°) Des fiches individuelle d'identification des étudiants en 1^{ère} et 2^{ème} années indiquant coordonnées personnelles, acquis antérieurs et choix de formation seront diffusées dès les réunions de prérentrée, puis par le secrétariat du département d'anthropologie. Elle seront à remplir

dernière mise à jour : 23/09/08

8/26

obligatoirement et remettre directement au directeur du master d'anthropologie au cours du mois d'octobre, dès que le choix définitif du parcours aura été fait. Ces informations permettront d'assurer un suivi individualisé de l'étudiant par la direction du master.

Chaque étudiant doit avoir une adresse internet. Certaines informations seront directement communiquées aux étudiants par la direction du master au moyen d'une liste de messagerie qui sera, comme l'année précédente, mise en fonctionnement au cours du premier trimestre.

3°) **Une fiche pédagogique de l'année universitaire 2005-2006** devra être établie et impérativement déposée au secrétariat pédagogique par chaque étudiant avant le **15 octobre**. Elle est indispensable pour être inscrit aux sessions d'examens. Elle permet, par ailleurs, au secrétariat pédagogique, de suivre et contacter individuellement chaque étudiant.

La fiche de candidature, les conditions d'admission, la liste des pièces à fournir et le programme d'enseignement doivent être téléchargés sur le site du département.

5 Équipe enseignante

- Jacky BOUJU (anthropologue, MCF-HDR, Université de Provence, Responsable de la formation)
- Marilou MATHIEU (anthropologue du développement, consultante internationale indépendante)
- Elsa FAUGÈRE (anthropologue environnementale, INRA, Avignon)
- Annick MAURO (Economiste, formatrice, Collège Coopératif Aix-en-Provence)
- Philippe LAVIGNE DELVILLE (anthropologue praticien, GRET, Paris)
- Marc-Éric GRUÉNAIS (anthropologue de la santé, IRD Marseille)
- Jean-Pierre CHAUVEAU (socio-anthropologue du foncier, IRD Montpellier)
- Giorgio BLUNDO (anthropologue politiste, EHESS Marseille)
- Jean-Pierre OLIVIER de SARDAN (anthropologue du développement, EHESS Marseille)
- Pierre-Yves LE MEUR, (anthropologue du développement, IRD Nouméa)

6 Bibliothèques

Le Département possède une bibliothèque spécialisée à la médiathèque de la MMSH ouverte aux étudiants inscrits en Licence, Master et Doctorat. Les étudiants peuvent également trouver nombre d'ouvrages d'anthropologie à la bibliothèque universitaire de l'Université de PROVENCE, avenue Robert-Schuman, Ainsi qu'au centre de documentation du CNRS à l'EHESS Marseille.

7 Institutions & laboratoires d'appui à la formation

1. Centre d'Etudes des Mondes Africains (CEMAf). UMR 8171 Dir. Jacky BOUJU.
2. Institut de Recherche sur l'Asie du sud Est (IRSEA). UMR 6571 Dir. Bernard SELLATO.
3. Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative (IDEMEC). UMR 6591 Dir. Dionigi ALBERA.
4. Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie (CREDO). UMR 6574. Dir. Serge TCHERKEZOFF.
5. Groupe de Recherche et d'Études Technologiques à Paris. Le GRET-Paris est une association de solidarité et de coopération internationale dont le champ d'action est principalement tourné vers les pays du Sud. Il est un partenaire privilégié du Ministère des affaires étrangères et de

Master d'anthropologie - spécialité 4 professionnelle

l'IRD, pour lesquels il conduit des études sur le développement, assure le suivi scientifique et l'évaluation de projets. Le GRET pourrait accueillir des stagiaires dans le cadre de ses études de développement à l'étranger et diriger des Travaux personnels. Cette institution paie la taxe professionnelle et emploie des experts et des spécialistes en développement ayant une formation supérieure. Elle offre quelques possibilités de stages de terrain dans des projets qu'elle conduit ou supervise.

Le cursus

L'apprentissage de la discipline par l'étudiant se fait par les cours, les séminaires, l'encadrement individuel d'une recherche personnelle, un stage de terrain de moyenne durée (1 semestre) en ONG ou en coopération internationale, nationale ou décentralisée, la lecture des sources recommandées et l'écriture de mémoires. La formation systématique à l'écriture de rapport d'étude est assurée par la rédaction des deux mémoires : 1) recherche bibliographique de spécialisation professionnelle (ETH R17) et 2) mémoire de recherche appliquée ou de pratique opérationnelle (ETH T7) .

1 Les cours

Le cours d'anthropologie appliquée au développement initie à l'histoire de l'anthropologie du développement et à ses enjeux théoriques particuliers (l'enchevêtrement de logiques sociales, « *the encounter at the interface* » et « *the grounded theory* », et méthodologiques (introduction à l'enquête de terrain, l'approche interactionniste des rapports sociaux, l'anthropologie des organisations, l'approche situationnelle, les parcours de vie, etc.).

Des cours d'anthropologie spécialisée sur certains champs ou problèmes du développement permettent aux étudiants d'accroître leurs connaissances et d'approfondir leur compréhension dans divers domaines d'application : conservation de la biosphère et environnement, politiques publiques et gouvernance urbaine, analyse critique du système d'aide, acteurs et systèmes de santé dans les PVD, développement rural et conflits fonciers, approvisionnement en eau potable et assainissement, etc.

2 Le stage et les difficultés de la pratique professionnelle

Le cursus fait une large place à l'expérience pratique par laquelle l'étudiant met en œuvre les savoirs acquis dans les cours théoriques, les TD et dans son mémoire bibliographique.

Le stage est l'occasion d'une expérience pratique et professionnelle substantielle. Il est l'occasion irremplaçable d'être confronté à une série de problèmes que l'anthropologue professionnel rencontre habituellement. Le stage doit permettre à l'étudiant de prendre des responsabilités importantes dans l'exercice de fonctions professionnelles majeures qu'il peut être amené à modérer dans les limites permises par les structures administratives et les directives de son référent de stage.

Les étudiants sont appelés à chercher par eux-mêmes un lieu de stage dans une ONG ou une agence de développement. Ce stage qui aura lieu au semestre 3 pourra commencer pendant les congés d'été, dès la fin du semestre 2 et fera l'objet d'une convention avec l'Université de Provence. Il se conclut par un rapport de stage qui fera l'objet d'une soutenance. L'expérience de stage place l'étudiant en situation professionnelle de recherche appliquée ou en situation d'opérationnalité, l'une ou l'autre étant à discuter ou à négocier avec l'employeur.

La situation de recherche appliquée consistera à conduire une enquête anthropologique sur des questions factuelles définies par le projet d'accueil. Dans la situation opérationnelle, les compétences anthropologiques de l'étudiant seront sollicitées par le projet ou mobilisées par lui-même dans une approche réflexive qui consistera à faire une analyse holiste de l'expérience professionnelle en cours.

La situation de recherche appliquée consistera à conduire une enquête anthropologique sur des questions factuelles définies par l'institution d'accueil. Dans la situation opérationnelle, les compétences anthropologiques de l'étudiant seront sollicitées par le projet ou mobilisées par lui-même dans une approche réflexive qui consistera à faire une analyse holiste de l'expérience professionnelle en cours.

Dans l'une ou l'autre situation de stage, l'analyse anthropologique sera centrée sur les différentes situations d'interface dans lesquelles se confrontent les logiques d'action du projet et la logique de connaissance anthropologique d'un côté, et de l'autre, les logiques d'action du projet et les logiques populaires locales.

Le stage est tout à la fois une expérience intensive et extensive, liée aux objectifs de formation du cursus. Le stage expose l'anthropologue praticien à la demande de connaissances et de compétences appropriées aux activités de l'organisation dans laquelle il est employé et aux problèmes auxquels il doit faire face.

Les problèmes professionnels que l'on peut rencontrer dans la pratique de l'anthropologie sont discutés par les différents intervenants à la demande des étudiants ou en fonction des thèmes abordés. La plupart de ces problèmes concernent :

- La posture à tenir en matière d'éthique pratique ;
- La nature du travail accompli par l'anthropologue praticien ;
- La capacité de mener un travail collaboratif en transdisciplinarité;
- Savoir comment utiliser et disséminer ses connaissances en pratique ;
- La communication avec les employeurs et les collègues, incluant la restitution ;
- Les différentes manières d'enquêter et d'agir ;
- Les praticiens de l'anthropologie comme usagers de la discipline et producteurs de connaissance ;
- La capacité d'écrire un article pour une revue scientifique.

Les étudiants en master pro bénéficient des enseignements, des séminaires de recherche par aire culturelle, des facilités documentaires (bibliothèques, PDF, etc.). A la MMSH, ils disposent d'espaces de travail (avec WIFI), de lieux de recherche (médiathèque), de matériel informatique (salle informatique) et d'enregistrement (magnétophones du département) et de salles pour se réunir (en réservant à l'avance).

3 L'acquisition des compétences par le cursus

Les compétences disciplinaires : les savoirs

- Savoir comment appliquer la théorie anthropologique pour étudier un problème social et le résoudre dans un domaine donné ;
- Savoir comprendre et appliquer les connaissances ethnographiques sur une population ou une question ;
- Développer une capacité permanente d'analyse critique ;
- Appliquer le constructivisme méthodologique;
- Savoir comment poser et résoudre des questions éthiques.

Les compétences méthodologiques : les savoirs faire

- Maîtriser la méthode ethnographique ;
- Maîtriser l'observation participante ;

- Maîtriser l'enquête : savoir conduire des entretiens individuels et des entretiens de groupes ;
- Savoir échantillonner une population ;
- Savoir interpréter et analyser les données d'enquête ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Savoir présenter oralement ses résultats ;
- Savoir rédiger un rapport d'activité ;
- La formation à l'exposé oral des résultats (pour une restitution) et à la communication publique (20 mn) des travaux en français ou en anglais lors d'un colloque n'est pas assurée par le département.

Les compétences professionnelles : savoirs faire et savoirs être

Stage

- Savoir trouver son propre lieu (institution) de stage ;
- Savoir se présenter à un employeur et « se vendre » ;
- Savoir construire ses termes de référence ;
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- Accomplir et réussir un stage

Appartenance à une communauté professionnelle :

- Connaissance des organisations professionnelles ;
- Assister à des séminaires et colloques ;
- Se mettre dans des réseaux ;
- Savoir localiser l'information pertinente ;
- S'informer des débats en anthropologie appliquée ;
- Relier sa pratique à l'actualité épistémologique de la discipline ;
- Publier dans des revues d'anthropologie du développement.
- Savoir mettre en valeur ses compétences.
-

4 Contrôle des connaissances

Le régime de contrôle des connaissances en vigueur à l'Université de Provence est celui du **contrôle continu** sauf dérogation accordée par la commission pédagogique du Département. L'ensemble des enseignements d'anthropologie relève du régime du contrôle continu.

Les évaluations reposent, selon les modules, sur des examens finaux, des travaux personnels (dossiers bibliographiques, analyses, synthèses) ou des Mémoires.

L'obtention du diplôme passe par la préparation, la rédaction et la soutenance d'un mémoire bibliographique sur un thème de recherche choisi par l'étudiant avec l'approbation et sous la direction d'un directeur de stage. Le choix du directeur de stage peut être effectué jusqu'au mois de juin. Tout retard est préjudiciable au bon déroulement du travail de préparation du mémoire de 1^{ère} année. L'étudiant pourra en principe être suivi de manière individualisée par un même directeur de stage durant les deux années de master.

Master d'anthropologie - spécialité 4 professionnelle

Pour valider le Master professionnel première année, les étudiants doivent obligatoirement valider toutes les matières choisies ainsi que le Mémoire (60 crédits UCTS). La note finale est la moyenne des notes obtenues dans les différentes matières selon leur pondération.

5 Le programme des enseignements par semestre

Première année/ Semestre 1

A. Formation initiale en anthropologie :

- ETH Q22 : Diagnostic de situation de développement durable (6 ECTS)
- ETH Q25 : Anthropologie appliquée au développement (6 ECTS)
- ETH Q29 : Anthropologie politique et économique de la conservation de la biodiversité (6 ECTS)
- ETH Q30 : Analyse des institutions du système d'aide (6 ECTS)
- ETH Q26C : Questions de gouvernance. Choisir 1 enseignement parmi ceux proposés:

ETH Q20 : Gouvernance locale & dynamiques foncières (6 ECTS)

ETH Q23 : Anthropologie de l'Etat local en Afrique, (6 ECTS)

toute autre UE du master recherche (6 ECTS)

Total : 30 ECTS

B. Module d'adaptation obligatoire à acquérir en plus pour les étudiants originaires d'autres filières initiales ou en formation continue:

ETH E01 : Histoire et théorie de l'anthropologie 2 (6 ECTS)

ETH E02 : Problématique et méthode de l'anthropologie (6 ECTS).

Total : 12 ECTS

Première année/ Semestre 2

- ETH R16 : Développement durable et politiques publiques (6 ECTS).
- ETH R17 : Mémoire bibliographique de spécialisation professionnelle (12 ECTS).
- ETH R18 : Projets et interventions de développement (6 ECTS).
- ETH R19 : UE outil : Conception de projet de développement durable (6 ECTS).

Total : 30 ECTS

Deuxième année/ Semestre 3 :

- ETH S11 : Stage de terrain en ONG dans un pays du sud (24 ECTS)
- ETH S10 : Evaluation des acquis du stage (6 ECTS)

Total : 30 ECTS

Deuxième année/ Semestre 3 :

- ETH T7 : Mémoire de recherche appliquée ou de pratique opérationnelle (24 ECTS)
- ETH T8C : Domaines, champs et approches du développement. Choisir 2 enseignements parmi les 3 proposés ci-dessous ou toute autre UE du master recherche (6 ECTS) :

ETH T9 : Anthropologie des administrations et des biens publics (EHES)

ETH T10 : Acteurs et systèmes de santé dans les PVD

ETH T11 : Socio-anthropologie du développement (EHES)

Total : 30 ECTS

6 Contrôle des connaissances

Le régime de contrôle des connaissances en vigueur à l'Université de Provence est celui du **contrôle continu** sauf dérogation accordée par la commission pédagogique du Département. L'ensemble des enseignements d'anthropologie relève du régime du contrôle continu.

Les évaluations reposent, selon les modules, sur des examens finaux, des travaux personnels (dossiers bibliographiques, analyses, synthèses) ou des Mémoires.

L'obtention du diplôme passe par la préparation, la rédaction et la soutenance d'un mémoire bibliographique sur un thème de recherche choisi par l'étudiant avec l'approbation et sous la direction d'un directeur de stage. Le choix du directeur de stage peut être effectué jusqu'au mois de juin. Tout retard est préjudiciable au bon déroulement du travail de préparation du mémoire de 1^{ère} année. L'étudiant pourra en principe être suivi de manière individualisée par un même directeur de stage durant les deux années de master.

Pour valider le Master professionnel première année, les étudiants doivent obligatoirement valider toutes les matières choisies ainsi que le Mémoire (60 crédits UCTS). La note finale est la moyenne des notes obtenues dans les différentes matières selon leur pondération.

La coordination des stages sera assurée par un référent professionnel (évaluateur membre de l'ONG) et un référent universitaire : le responsable de la formation professeur destinataire de l'évaluation. Le stage est obligatoire et durera entre 12 et 20 semaines sur le terrain dans un organisme de développement. Il a lieu au troisième semestre et doit faire l'objet d'un rapport de stage destinée au référent de l'ONG d'accueil et au responsable de la formation. Une soutenance de ce rapport est obligatoire et valide le stage à la fin janvier.

Le Mémoire doit mettre en œuvre les concepts, les théories et les méthodes enseignées pendant les deux années du master et décrire la recherche appliquée mise en œuvre pendant le stage. Il donne lieu à une soutenance orale devant le jury du master.

Liste des Unités d'enseignement de la spécialité

Semestre 1

ETH Q22 - Diagnostic de situation de développement durable	
Intervenant	Annick MAURO et invités
objectifs	<p>Cette unité d'enseignement vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La compréhension du recours aux démarches projet dans les interventions de développement • L'acquisition des principaux outils méthodologiques de la démarche projet
Contenu	<p>Le diagnostic de situation est abordé dans le cadre de la démarche projet. Quelle place du diagnostic dans une démarche projet ? Quelle méthodologie pour conduire un diagnostic ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • La notion de projet : projet et interventions de développement, les différentes dimensions des projets / Analyse de situation et processus de changement : Diagnostic et cycle de projet • Différents types de diagnostic, différents objectifs de diagnostic : Développement durable, aide au développement : la valorisation des diagnostics à caractère participatif. / Diagnostic et dynamiques sociales : contexte d'émergence d'une intervention de développement et système d'acteurs. / Diagnostic et méthodes participatives. L'exemple de la MARP. • Mise en œuvre d'un diagnostic : de l'analyse de la commande aux questions de faisabilité. <p><i>Les applications</i> : conception d'une démarche de diagnostic participatif dans différentes situations : Diagnostic participatif dans un processus de développement social local : cas de Programme de développement social des quartiers / Diagnostic avant projet : identification des problèmes à résoudre en vue de la formulation d'un projet par une association locale appuyée par une ONG internationale</p>
Lieu/Calendrier	MMSH / Semestre 1 (35h, voir les jours au secrétariat)
contrôle des connaissances	Production d'une note méthodologique, en réponse à une « commande » + Soutenance individuelle de la proposition méthodologique = 100% de la note

ETHQ25 - Anthropologie appliquée au développement	
Responsable	Jacky BOUJU
Objectifs	Transmettre les savoirs sur le développement durable, l'anthropologie du développement et la méthodologie de l'anthropologie appliquée
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et crise de la modernité (théories du développement, post-modernité, anthropologie post-moderne (1 séance) • L'anthropologie appliquée, rôles et projets de développement (1 séance) • L'anthropologie du développement (1 séance) • L'anthropologue dans le développement : consultation, agences, le pur et l'impur, les questions d'éthique ; (1 séance) • Comment l'anthropologue peut-il se définir ? C'est-à-dire définir ses compétences pour les proposer et les imposer dans un contexte de concurrence disciplinaire (1 séance) • Méthodologie : constructivisme méthodologique (enchevêtrement des logiques sociales à l'interface) (1 séance) • Objectifs des projets : Accéder aux ressources et aux biens communs, évaluer les effets ou les impacts du changement, reprendre le contrôle des ressources locales et des objectifs de vie / Directions actuelles du développement : participation, renforcement des capacités locales (1 séance)
Lieu	MMSH
Contrôle continu	1 dossier à traiter à partir d'une question en anglais sur une source en anglais 50% de la note + 1 fiche de recherche documentaire à la BU : 50% de la note.

ETH Q29 - Anthropologie politique et économique de la conservation de la biodiversité	
Intervenant	Elsa FAUGÈRE
Contenu	<p>Comprendre l'influence des projets de développement dans la production des conflits autour de l'accès aux ressources locales</p> <p>Développement et environnement forment les deux pôles de cette notion de développement durable. On abordera la question de la place et du rôle de la nature et de l'environnement dans l'histoire des sciences sociales.</p> <p>Le plan de cours sera fourni ultérieurement. Voir secrétariat</p>
Lieu	35h - MMSH / Semestre 1

ETH Q30 - Analyse des institutions du système d'aide	
Intervenant	Marilou MATHIEU
Objectifs	Appréhender le monde du développement dans sa complexité, maîtriser un certain nombre d'éléments de lecture permettant de pressentir les différents grands enjeux

Objectifs	Appréhender le monde du développement dans sa complexité, maîtriser un certain nombre d'éléments de lecture permettant de pressentir les différents grands enjeux qui conduisent les stratégies d'intervention.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des institutions du système d'aide : • Positionnement historique, analyse de l'évolution des stratégies internationales et leurs effets • Approche comparative des organismes d'aide humanitaire et d'aide au développement ; des mécanismes financiers et des formes d'aide • Confrontation entre logiques institutionnelles et logiques d'acteurs au sein des institutions (idéal & discours / discours & action / moyens & stratégies), instruments de décodage des stratégies d'acteurs institutionnels et individuels • Analyse des approches internationales au travers d'études de cas de projets montrant plusieurs facettes dans la mise en oeuvre des stratégies banque mondiale dans les pays aidés (les grands « projets toyota»; la privatisation de l'Etat avec les agences de type AGETIP, AGETUR, etc. ; les stratégies de substitution aux collectivités décentralisées telles que le PNIR). • Clés de lecture des institutions du système d'aide. • Expertise et consultation : la consultation en développement est appréhendée au travers des différents niveaux d'intervention : enjeux et stratégies des acteurs selon leur niveau d'intervention, le cadre de l'interpellation et l'appartenance; positionnements et marges de négociation de l'agent de développement dans chaque situation envisageable. • Expertise et direction de projet : gestion d'objectifs contradictoires et enjeux institutionnels, conflits d'intérêts, enjeux de pouvoir, analyse comparative des stratégies d'acteurs du Nord et du Sud dans les mêmes cadres d'intervention.
Lieu/ Calendrier	35h - MMSH / Semestre 1
Contrôle	Exercice d'application des concepts, notions et mécanismes étudiés pendant le cours à une catégorie d'acteurs ou de situation de projet de développement : 100% de la note.

ETH Q26C - Questions de gouvernance

Choisir 1 enseignement parmi les 2 proposés ci-dessous ou toute autre UE du Master recherche

ETHQ20 - Ethnographie des institutions et des droits fonciers (EHESS)

Responsables	Jean-Pierre CHAUVÉAU, Jean Philippe COLIN
Objectifs	Le séminaire a l'ambition de montrer que les rapports que les hommes entretiennent entre eux à propos de l'accès à la terre et de son contrôle constitue un domaine d'étude dont la richesse empirique contribue non seulement à la compréhension des enjeux sociaux, économiques, politiques et identitaires qui caractérisent les changements contemporains en Afrique (elle est souvent au centre de turbulences et de conflits violents, par exemple en Côte d'Ivoire, pays sur lequel porteront plusieurs contributions), mais aussi à l'avancement des réflexions méthodologiques et théoriques en anthropologie du changement social.
Contenus	D'un point de vue spécifique, le domaine foncier est révélateur de dynamiques socio-économiques, normatives et institutionnelles originales et de comportements

	stratégiques complexes de la part des acteurs, par exemple dans l'évolution des droits et des contrats agraires et vis-à-vis des changements de législation. Ces dynamiques sont souvent ignorées par les politiques publiques et les projets de développement, qui cherchent à " normaliser " les systèmes fonciers sur le mode du droit occidental.
Contrôle continu	Un dossier : 100% de la note
ETHQ23 - Anthropologie de l'Etat local en Afrique (EHESS)	
Responsable	Giorgio BLUNDO
Contenus	<p>Ce séminaire de recherche entend rendre compte des transformations récentes de l'État en Afrique, en prenant comme point de départ les recompositions sociales et politiques en cours dans plusieurs espaces étatiques d'Afrique de l'Ouest et le devenir de leurs administrations publiques. Il s'appuie sur des enquêtes, récentes ou en cours, axées sur les relations entre agents de l'État et usagers, les mécanismes de la «petite corruption», les nouvelles formes de production de services et biens publics, les réformes de l'administration locale. Tant les travaux classiques sur le néo-patrimonialisme que les approches normatives de la «bonne gouvernance» nous semblent inadéquats dans l'analyse de configurations originales où s'entremêlent émergence de nouveaux espaces publics et formes de privatisation informelle de l'État, multiplication d'institutions à caractère non gouvernemental et nouvelles formes d'exclusion sociale et politique.</p> <p>Cf. mise à jour affichage en novembre 2008</p>
Contrôle continu	Un dossier : 100% de la note

Semestre 2

ETH R16– Développement durable et Politiques publiques	
Intervenant	Philippe Lavigne Delville
Contenu	<p>Sciences sociales et pratique du développement : prendre au sérieux l'intervention dans des systèmes dynamiques.</p> <p>Le cycle de projet : Utiliser l'outil projet pour des interventions raisonnées dans des systèmes dynamiques.</p> <p>Construire des collaborations entre sciences sociales et développement : L'expertise socio-anthropologique, conditions de collaboration (PGTRN), conditions de pertinence des projets, sciences sociales et développement, apprentissage et capitalisation, questions et débat</p>
Contrôle continu	Analyse de cas: 100% de la note
Lieu	MMSH / Semestre 2

ETH R17 – Mémoire bibliographique de spécialisation professionnelle

Le choix d'un directeur de mémoire est à faire en relation avec l'objet de recherche. Le directeur de mémoire conseille le candidat aux principales étapes de son travail : élaboration de la

problématique, choix méthodologiques, plan du mémoire, rédaction et mise en forme. Il s'engage à participer au jury de soutenance du mémoire.

Objectif : L'épreuve du mémoire permet d'apprécier la capacité du candidat à choisir une spécialité du développement.

Forme : voir le *Vade Mecum* téléchargeable pour plus de détails.

Contenu : Le Mémoire de recherche bibliographique consiste à présenter *un état de la question* sur un *thème d'anthropologie du développement*. Cet état des savoirs sera réalisé à partir d'une analyse des travaux et documents de référence sur le thème choisis en accord avec le directeur de mémoire. Le Mémoire de recherche bibliographique devra répondre aux critères d'une recherche universitaire classique, tant sur le plan de la *présentation générale* que sur le plan de la *méthode* et du *contenu* de l'investigation bibliographique :

- respect des normes de présentation du texte, de hiérarchisation des chapitres et sections, titres et sous-titres.
- respect des normes de présentation des citations, des références bibliographiques in texto et des renvois en notes,
- rigueur dans la présentation normalisée de la bibliographie qui ne devra mentionner que les ouvrages effectivement cités dans le texte,
- rigueur du plan de construction de l'ensemble,

La recherche bibliographique est de la responsabilité de l'étudiant, le directeur exerçant une fonction d'information et de conseil sur la méthode de recherche des sources et les exigences critiques en matière d'analyse critique et comparative. La recherche bibliographique répond à plusieurs exigences :

- capacité d'investigation du domaine bibliographique sur une question de développement
- définition du champ théorique de la question
- synthèse thématique
- connaissance des débats et controverses sur le thème

Le Mémoire doit permettre d'apprécier l'acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques, nécessaires à la maîtrise d'un domaine spécifique du développement. Le Mémoire devra répondre aux critères suivants qui serviront de grille d'évaluation aux membres du jury :

- Capacité du candidat à démontrer la pertinence du choix de son thème par rapport aux références bibliographiques sur le thème étudié (comparatisme et état des lieux),
- Qualité de la réflexion analytique, au regard notamment de la rigueur conceptuelle,
- Qualité de la maîtrise des systèmes d'interprétation théorique qui serviront d'appui au futur stage de terrain.

Tout travail ne répondant pas aux canons de la langue française (concernant notamment les règles de grammaire et d'orthographe) verra la notation de l'écrit sanctionnée quelle que soit, par ailleurs, la qualité du travail fourni.

Aucun mémoire ne peut être présenté à la soutenance sans l'avis, même négatif, du directeur de recherche. Le mémoire doit être envoyé en 1 exemplaire électronique au responsable de la formation et déposé en 3 exemplaires papier au secrétariat du Master professionnel.

Une fiche de suivi de la relation de tutorat directeur/étudiant est téléchargeable sur le site.

Soutenance du mémoire : La soutenance, d'une durée de 50 minutes, doit permettre au candidat d'exposer son travail pendant une dizaine de minutes pour en faire ressortir les lignes de force. Cette présentation ne doit pas faire l'objet de la lecture d'un texte rédigé préalablement. Les 40

minutes restantes seront consacrées à un échange entre le candidat et les membres du jury permettant de vérifier la pertinence du travail au regard des critères précédemment définis.

Lieu/Calendrier : MMSH / Semestre 2

ETH R18 – Projets et interventions de développement

Intervenant **Pierre-Yves Le Meur**

Contenu -Analyser les interventions et les politiques de développement

- Evolution des approches politiques et outils d'analyse

Emergence/construction d'un enjeu & intervention – le cas du foncier / Les sens de la participation / TD Cas 1 : Analyser TDR étude société civile Mali

Cas 2 : Analyser TDR appui politique foncière Nouvelle-Calédonie

Cas 3 : Analyser article Olivier de Sardan, Diallo & Jacobi

Cas 4 : Article Ann Ferguson et al.

présentations orales et discussion : -Les usages de l'anthropologie et de l'anthropologue dans le développement -Positionnements, collaborations, dialogues, implications & applications -Anthropologie, intervention et politique du développement

Contrôle continu Analyse de cas: 100% de la note

Lieu MMSH / Semestre 2

ETH R19 - Conception de projet de développement durable

Intervenant	Annick MAURO
Objectifs	<p>Cette unité d'enseignement vise :</p> <ul style="list-style-type: none">• La compréhension du recours aux démarches projet dans les interventions de développement• L'acquisition des principaux outils méthodologiques de la démarche projet <p>en vue de préparer les étudiants à différentes situations professionnelles : appui à une équipe de terrain dans une étude–diagnostic et la conception d'un projet ou programme ; participation à une équipe opérationnelle dans la conduite d'un projet et son suivi –évaluation, participation à une évaluation externe d'un projet ou programme.</p>
Contenu	<p>Les apports méthodologiques se réfèrent principalement à la Gestion du Cycle de Projet (GCP) et à l'outil cadre logique (cf. manuel de gestion du cycle de projet de l'Union Européenne).</p> <p>Les origines de l'approche « gestion du cycle de projet » et la méthode de planification des projets par objectifs (ZOPP). Le cycle de projet : ses déclinaisons et ses étapes.</p> <ul style="list-style-type: none">• Le processus d'identification de projet. Les outils privilégiés dans la GCP (analyse des parties prenantes, analyse des problèmes) : tableau des acteurs, arbre à problèmes• Logique d'intervention : les notions (objectifs, résultats, activités, moyens), les

	<p>enchaînements logiques, l'élaboration de la logique d'intervention / Les notions de finalité, objectifs, effets, impacts. Les critères : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, viabilité, durabilité. / Stratégie d'intervention et l'outil d'analyse stratégique FFOM / La prévision opérationnelle : activités, résultats, moyens. Les supports de programmation. (chronogramme, tableaux de bord, budget prévisionnel) / le suivi – évaluation : finalités, critères, instances de suivi-évaluation, outils du suivi-évaluation / la mise en forme synthétique de la conception d'un projet : cadre logique, document de projet.</p> <p>Les applications : des études de cas à différentes étapes du cycle de projet</p> <ul style="list-style-type: none">• Concevoir une logique d'intervention, décider d'une stratégie / Élaborer un dispositif de suivi-évaluation
Lieu	MMSH / Semestre 1
contrôle des connaissances	Exercice d'application à partir de documents préparatoires à la formulation d'un projet + Soutenance individuelle des propositions pour l'exercice = 100% de la note

Semestre 3

ETH S10 – Evaluation des acquis du stage

Intervenant **Marilou MATHIEU**

Analyse du rapport de stage et **soutenance**

Evaluation des compétences et des capacités d'analyse critique et réflexive des stagiaires. Pour la session du 14/15 janvier 2009 on attend de chaque étudiant :

- Une analyse des enjeux et stratégies d'acteurs individuels et institutionnels dans le projet dans lequel s'est déroulé son stage.

Les analyses doivent porter sur les interactions qui ont (ou risquent de son point de vue) influé fortement sur le fonctionnement ou le dysfonctionnement, les orientations, déviations ou variations du projet par rapport aux objectifs officiels, et qui peuvent expliquer les écarts entre les discours, les écrits d'une part et la réalité effective et les pratiques du projet, d'autre part.

Le positionnement anthropologique que l'étudiant a adopté par rapport à ces problématiques s'exprimera de lui-même.

Il est attendu de l'étudiant :

- De livrer par email (au secrétariat et à Mme Mathieu), 3 à 10 pages avant le 20 décembre pour que l'enseignant ait le temps de tout lire et d'organiser les exposés en catégories dynamiques cohérentes avant le 14 janvier.
- Sur la base de ce texte, préparer chacun un exposé de 10-15 mn "maximum" des données essentielles permettant de comprendre le contexte et les enjeux et stratégies qui vous semblent les clés de lecture de votre analyse.
- Un débat avec vos camarades et l'enseignant de 30-40 mn fait suite à l'exposé de 4 d'entre vous, etc.

Le temps restant de la session permettra une analyse et un recadrage de ce qu'il

faut tirer de vos différentes expériences et de la manière dont vous vous êtes moulés dans la posture de l'anthropologue praticien, donc, dans ce qu'il est réaliste d'envisager comme rôle de l'anthropologue dans un projet (ou un organisme) de développement.

Il est à retenir que le travail produit pour ETH S10 doit être considéré par l'étudiant comme un chapitre particulièrement sensible de son rapport de stage (dans la description des attendus du mémoire, il s'agit de : "l'analyse des situations d'interface auxquelles sont confrontées les logiques de projet").

Compte tenu de son caractère éminemment critique, dans certains cas, l'analyse produite pour répondre aux attentes de ETH S10 ne pourra pas apparaître telle quelle dans la version du rapport de stage que l'étudiant remettra ensuite à son organisme d'accueil. Pour éviter la perte de qualité de l'analyse scientifique, l'étudiant doit faire un travail critique et de qualité pour l'université et si nécessaire, remplacer le chapitre en question par un reader's digest "gentil" pour son commanditaire dans le rapport de stage qu'il lui remettra.

Lieu MMSH / Semestre 1

Contrôle La note sera attribuée sur la qualité du contenu du texte envoyé, de l'exposé et de la dynamique de réponse lors des débats = 100%.

ETH S11 - Stage de terrain en ONG dans un pays du sud

Intervenant Référent de stage et responsable formation (Jacky BOUJU)

Objectifs de formation du **stage** Les étudiants sont appelés à chercher par eux-mêmes un lieu de stage dans une ONG ou une agence de développement. Ce stage qui aura lieu au semestre 3 pourra commencer pendant les congés d'été, dès la fin du semestre 2 et fera l'objet d'une convention avec l'Université de Provence. Il se conclut par un rapport de stage. L'expérience de stage place l'étudiant en situation professionnelle de recherche appliquée ou en situation d'opérationnalité, l'une ou l'autre étant à discuter ou à négocier avec l'employeur. La situation recherche appliquée consistera à conduire une enquête anthropologique sur des questions factuelles définies par le projet d'accueil. Dans la situation opérationnelle, les compétences anthropologiques de l'étudiant seront sollicitées par le projet ou mobilisées par lui-même dans une approche réflexive qui consistera à faire une analyse anthropologique de l'expérience professionnelle en cours. Dans l'une ou l'autre situation de stage, l'analyse anthropologique sera centrée sur les différentes situations d'interface dans lesquelles se confrontent les logiques d'action du projet et les logiques populaires locales.

Contenu du **rapport de stage** A la fin du stage, l'étudiant doit rédiger un rapport et le remettre au responsable de la formation à la fin du stage. Ce rapport de stage comprend environ 15 pages (hors annexes) dactylographiées en interligne simple. Il compte pour 18 ECTS qui seront validés par la soutenance en ETH S10.

Le rapport de stage vise à analyser d'un point de vue anthropologique l'expérience professionnelle acquise durant le stage :

Analyser de manière réflexive ce qu'a été votre capacité de négociation de vos termes de référence avec le référent du stage. En ce qui concerne votre mission (recherche appliquée, évaluation, participation à un programme, etc.) et la méthodologie et les résultats attendus.

- Le stagiaire présentera son lieu de stage (cadre juridique, dispositifs, publics...), et

Master d'anthropologie - spécialité 4 professionnelle

principalement le programme dans lequel il a été impliqué (organisation, équipes..). Il présentera aussi de façon détaillée les différentes institutions d'encadrement de l'activité, l'ensemble des activités qu'il a conduites ou auxquelles il a été associé.

- Le rapport sera centré sur une analyse des différentes situations d'interface expérimentées par le stagiaire dans lesquelles se sont confrontés les objectifs du projet et ses logiques d'action, son intérêt du point de vue des objectifs de développement durable.
- Distinguer les activités qui ont contribué le plus à l'atteinte des objectifs de celles qui ont généré peu d'apprentissage. Cette partie du rapport permet au stagiaire de prendre position par rapport à la valeur pédagogique des différentes activités de son stage.
- Mise en perspectives des acquis de ce stage avec la pratique professionnelle actuelle ou future.

Lieu/ Semestre 3 - période du 15/7 au 10/01

L'étudiant remplira et fera remplir les fiches d'évaluation de stage (sur le site du Master

Contrôle La date limite de dépôt du rapport est fixée au 10 janvier 2009.

Lors des soutenances des 21-22 janvier 2009 (dates à confirmer), l'étudiant présentera oralement son travail sans reprendre ce qu'il a écrit, mais en insistant sur les contraintes auxquelles il a eu à faire et la manière dont il les a ou non surmontées, ce qu'il a tiré et mis à profit des enseignements qu'il a reçus depuis le début du master. Les éventuelles améliorations orales des analyses présentées pour ETH S10 lui seront comptées.

Semestre 4

ETH T7 – Mémoire de recherche appliquée ou de pratique opérationnelle

Le choix d'un directeur de recherche est à faire en relation avec le thème de recherche appliquée ou la spécialisation dans laquelle vous vous êtes engagé dans le stage. Le directeur de recherche pour le mémoire a un rôle de guide ou de tuteur dans le parcours de l'étudiant : l'objet de recherche et l'écrit final sont la production du stagiaire.

Le candidat doit donc "porter" son projet de recherche et être capable de justifier et d'argumenter ses choix pour s'engager dans la relation pédagogique avec le directeur de mémoire. Le directeur de mémoire conseille le candidat aux principales étapes de son travail : élaboration de la problématique, choix méthodologiques, plan du mémoire, rédaction et mise en forme. Il s'engage à participer au jury de soutenance du mémoire.

La rédaction et la soutenance du mémoire de recherche appliquée restent l'élément essentiel de la validation finale de la formation au Master professionnel.

La finalité du mémoire de recherche appliquée est de développer une réflexion pour l'action. Cette épreuve doit donc permettre d'apprécier la capacité de l'étudiant à mettre ses connaissances théoriques et méthodologiques au service d'une pratique professionnelle dans le domaine du développement durable.

La dimension appliquée se manifeste au niveau de l'origine du questionnement et des questions qui conduisent la problématique à partir de l'expérience acquise pendant le stage. L'expérience de stage en recherche appliquée consistait à conduire une enquête anthropologique sur des

Master d'anthropologie - spécialité 4 professionnelle

questions factuelles définies par le projet d'accueil, tandis que dans un stage en situation opérationnelle, les compétences anthropologiques de l'étudiant ont été mobilisées dans une approche réflexive qui consiste à faire une analyse anthropologique de l'expérience professionnelle en cours. Le mémoire devra rendre compte d'une analyse anthropologique fine des différentes situations d'interface dans lesquelles se confrontaient les logiques d'action du projet et les logiques populaires locales.

- La capacité du candidat à démontrer la pertinence du choix de son sujet par rapport au champ professionnel et à replacer l'objet de son étude dans son contexte global.
- La qualité de traitement du sujet, au regard notamment de la rigueur conceptuelle, de la maîtrise des systèmes d'interprétation théorique servant d'appui à l'analyse ainsi que de la méthodologie, de la formulation des questions relatives aux pratiques professionnelles en lien avec les orientations du développement durable.
- La capacité de recul et prise de distance critique par rapport à l'exercice professionnel.
- La maîtrise du raisonnement et du langage.

Une fiche de suivi de la relation de tutorat directeur/étudiant est téléchargeable sur le site.

La soutenance, d'une durée de 50 minutes, qui se tiendra à la MMSH au 4^{ème} semestre doit permettre au candidat d'exposer son travail pendant une dizaine de minutes pour en faire ressortir les lignes force. Cette présentation ne doit pas faire l'objet de la lecture d'un texte rédigé préalablement. Les 40 minutes restantes seront consacrées à un échange entre le candidat et les membres du jury permettant de vérifier la pertinence du travail au regard des critères précédemment définis.

Cf *Vade Mecum* téléchargeable pour plus de détails sur la forme attendue du mémoire.

ETH T8C – Domaines, champs et approches du développement

choisir 2 enseignements parmi les 3 proposés ci-dessous ou toute autre UE du master rech. Le programme des UE ci-dessous sera donné ultérieurement se renseigner à l'EHESS.

Giorgio BLUNDO	ETH T9 Anthropologie des administrations et des biens publics (EHESS)
Marc-Eric GRUENAS	ETH T10 Acteurs et systèmes de santé dans les PVD (MMSH)
Jean-Pierre OLIVIER de SARDAN	ETH T11 Socio-anthropologie du développement (EHESS)